

Zeitschrift: Bulletin der Schweizerischen Akademie der Medizinischen Wissenschaften = Bulletin de l'Académie suisse des sciences médicales = Bollettino dell' Accademia svizzera delle scienze mediche

Herausgeber: Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften

Band: 12 (1956)

Heft: 5

Artikel: Symposium sur les effets biologiques des radiations ionisantes et problèmes de protection

Autor: Vannotti, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-307263>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Commission des Isotopes
Séance du 7 juillet 1956, à Zurich

C.D.: 612.014.48:614.8

Symposium sur les
**Effets biologiques des radiations ionisantes et
problèmes de protection**

Introduction

La Commission des Isotopes a été créée au sein même de l'Académie Suisse des Sciences Médicales l'année de sa fondation, en septembre 1943. C'est dire que notre commission a douze années d'activité. Son but était d'aider et de développer les recherches avec les isotopes radioactifs et de faciliter l'importation de ces substances. Au début, notre commission, aidée surtout par le Professeur *von Muralt* et les physiciens de son institut, a mis à la disposition des chercheurs les premiers compteurs et a permis ainsi la création d'un premier noyau de recherches biologiques et cliniques en Suisse.

Mais bientôt, nous eûmes d'autres activités. L'importation d'isotopes radioactifs des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, et aussi de Grande-Bretagne durant une première période, nécessita la création en Suisse d'un organe responsable de l'utilisation de ces isotopes. C'est donc notre commission qui fut désignée comme l'organe officiel de liaison avec les commissions de l'énergie atomique de ces pays pour la transmission des demandes d'isotopes et le contrôle de leur utilisation en Suisse. Ce travail porta ses fruits et permit à toute une série de chercheurs suisses d'obtenir rapidement les isotopes qu'ils désiraient.

Puis, nous eûmes à nous occuper d'une nouvelle tâche, celle de l'étude des moyens de protection contre les radiations ionisantes dans les laboratoires de recherches, dans les hôpitaux et dans l'industrie où l'on utilisait des isotopes radioactifs.

Cette proposition de la Commission des Isotopes reçut un accueil très favorable de la part du Service fédéral de l'hygiène publique, qui créa une commission d'experts dans ce but. Le Dr *Joyet* représente la Commission des Isotopes au sein de cette commission. Des recommandations furent publiées; ce travail extrêmement utile reste à la base de l'organisation actuelle du contrôle des radiations en Suisse.

Cependant, d'autres problèmes se posent à la Commission des Isotopes. Grâce à l'initiative du Dr *Walter Boveri*, la Suisse aura bientôt un réacteur. Il est possible que les chercheurs suisses bénéficient de cette grande réalisation technique. Il faut se demander si certains isotopes pourront être fournis par la Reaktor AG. et dans ce cas, le problème de la détermination absolue des doses et celui de la purification des isotopes devront être résolus. Il serait donc de toute importance de prendre contact avec le groupe des chercheurs du réacteur suisse, en vue de réaliser éventuellement ce projet, qui rendrait d'énormes services aux instituts de biologie, aux cliniques et aux médecins qui utilisent des isotopes.

D'ores et déjà, nous désirons exprimer notre grande reconnaissance au Dr *Boveri* pour son initiative courageuse.

Un autre problème a été soulevé dernièrement par le Dr *Sauter*, directeur du Service fédéral de l'hygiène publique, celui de la standardisation des mesures. Là aussi, notre commission devra offrir sa collaboration et s'occuper du recrutement des physiciens pouvant contrôler les installations et les locaux où sont utilisés les isotopes radioactifs, en vue de la prévention de lésions par radiations.

Le sujet de notre rencontre d'aujourd'hui est l'étude de l'action biologique des rayons et de la protection contre les radiations. Suivant les suggestions de quelques membres de notre commission, nous désirons organiser chaque année une séance scientifique sur un sujet déterminé, ayant trait aux isotopes radioactifs et pouvant intéresser aussi bien les milieux de la recherche scientifique que le monde médical et l'industrie. Ces réunions devraient avoir pour but de mieux connaître le travail qui se fait en Suisse dans ce domaine, de nouer des liens d'amitié et de favoriser des échanges d'informations entre les différents chercheurs.

Je remercie tout particulièrement les orateurs qui ont bien voulu prendre part à cette première réunion, et tout particulièrement, le Professeur *Scherrer*, qui a accepté de nous parler d'un problème très actuel de physique nucléaire. J'aimerais enfin adresser mes remerciements les plus chaleureux à Monsieur le Professeur *Gigon*, président de l'Académie Suisse des Sciences Médicales, qui n'a pas hésité à organiser et à patronner cette première réunion.

J'espère que de cette façon, la Commission des Isotopes pourra continuer son activité féconde dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Le Président de la Commission
des Isotopes
Prof. *A. Vannotti*, Lausanne